



ARCHIVES

## COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

**Communiqué**  
*non officiel  
pour publication immédiate*

N<sup>o</sup> 84/36

Le 18 octobre 1984

Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua  
et contre celui-ci (Nicaragua c. Etats-Unis d'Amérique)

Clôture de la procédure orale

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Entre le 8 et le 18 octobre 1984, la Cour a entendu les plaidoiries présentées au nom du Gouvernement du Nicaragua puis au nom du Gouvernement des Etats-Unis sur la question de la compétence de la Cour pour connaître du différend et celle de la recevabilité de la requête introduite par le Nicaragua contre les Etats-Unis d'Amérique. La procédure orale est maintenant terminée.

Le Gouvernement du Nicaragua a présenté ses vues au cours de quatre audiences tenues les 8, 9 et 10 octobre 1984 (voir communiqué de presse n<sup>o</sup> 84/33). Aux quatre audiences publiques tenues les 15 et 16 octobre 1984, la Cour a entendu les plaidoiries faites au nom du Gouvernement des Etats-Unis. Ont pris la parole : l'honorable D.R. Robinson, agent des Etats-Unis; M. P.M. Norton, agent adjoint et conseil; MM. M.S. McDougal, L.B. Sohn et J.N. Moore, conseils.

Les 17 et 18 octobre 1984, le Gouvernement du Nicaragua et le Gouvernement des Etats-Unis ont répondu aux observations présentées par la partie adverse. Ont pris la parole : pour le Nicaragua : S.Exc. M. C. Argüello Gómez, agent du Nicaragua et M. P. Reichler, avocat et conseil; pour les Etats-Unis : l'honorable D.R. Robinson, agent des Etats-Unis et M. P.M. Norton, agent adjoint et conseil.

Chacun des agents a lu les conclusions finales de son gouvernement à l'issue de l'audience qui marquait la fin de sa présentation orale.

★

La Cour va maintenant procéder à son délibéré en chambre du Conseil. La presse sera informée de la date à laquelle elle rendra sa décision.

★

On trouvera ci-après la liste des personnes ayant représenté les Parties devant la Cour.

Le Gouvernement du Nicaragua était représenté comme suit :

Agent et conseil :

S.Exc. M. Carlos Argüello Gómez,  
ambassadeur du Nicaragua;

Conseils et avocats :

M. Ian Brownlie, Q.C., F.B.A., professeur  
de droit international public à  
l'Université d'Oxford, titulaire de la  
chaire Chichele; Fellow de l'All Souls  
College, Oxford;

M. Abram Chayes, professeur à la faculté  
de droit de Harvard, titulaire de la  
chaire Félix Frankfurter; Fellow de  
l'American Academy of Arts and Sciences;

M. Alain Pellet, professeur à l'Université  
de Paris-Nord et à l'Institut d'études  
politiques de Paris;

M. Paul S. Reichler, Reichler and  
Appelbaum, Washington, D.C.; avocat à la  
Cour suprême des Etats-Unis; membre du  
barreau du district de Columbia;

Conseils :

M. Augusto Zamora Rodriguez, conseiller  
juridique du ministère des affaires  
étrangères de la République du Nicaragua;

Mme Judith C. Appelbaum, Reichler and  
Appelbaum, Washington, D.C.; membre du  
barreau du district de Columbia et de  
l'Etat de Californie;

M. Paul W. Kahn, Reichler and Appelbaum,  
Washington, D.C.; membre du barreau du  
district de Columbia.

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique était représenté  
comme suit :

- Agent et conseil : l'honorable Davis R. Robinson, conseiller  
juridique, département d'Etat des Etats-Unis;
- Agents adjoints et  
conseils :
- M. Daniel W. McGovern, premier conseiller  
juridique adjoint, département d'Etat des  
Etats-Unis;
- M. Patrick M. Norton, assistant du  
conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;
- Conseils :
- M. Ted A. Borek, conseiller juridique  
adjoint, département d'Etat des Etats-Unis;
- M. Myres S. McDougal, professeur de droit  
émérite, titulaire de la chaire Sterling,  
faculté de droit de l'Université Yale,  
New Haven, Connecticut; Distinguished  
Visiting Professor of Law, faculté de droit  
de New York, New York;
- M. John Norton Moore, professeur de droit,  
titulaire de la chaire Walter L. Brown,  
faculté de droit à l'Université de Virginie,  
Charlottesville, Virginie;
- M. Fred L. Morrison, professeur de droit à  
l'Université du Minnesota, Minneapolis,  
Minnesota;
- M. Stefan A. Reisenfeld, professeur à la  
faculté de droit de l'Université de  
Californie, Berkeley (Californie) et à la  
faculté de droit Hastings, San Francisco  
(Californie);
- M. Louis B. Sohn, professeur de droit  
international, titulaire de la chaire  
Woodruff, faculté de droit de l'Université  
de Géorgie, Athens, Géorgie; professeur  
émérite de droit international, chaire  
Bemis, faculté de droit de l'Université  
Harvard, Cambridge, Massachusetts;
- Avocats-conseillers :
- Mme Frances A. Armstrong, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;
- M. Michael J. Danaher, membre du barreau de  
l'Etat de Californie;

Avocats-conseillers :  
(suite)

Mme Joan E. Donoghue, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;

Mme Mary W. Ennis, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;

M. Peter M. Olson, avocat-conseiller, bureau  
du conseiller juridique, département d'Etat  
des Etats-Unis;

M. Jonathan B. Schwartz, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;

Mme Jamison M. Selby, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis;

M. George Taft, avocat-conseiller, bureau  
du conseiller juridique, département d'Etat  
des Etats-Unis;

Mme Gayle R. Teicher, avocat-conseiller,  
bureau du conseiller juridique, département  
d'Etat des Etats-Unis.

---